

Quelle participation citoyenne dans l'aménagement et la gestion du littoral en Occitanie ?

Compte-rendu des Forums citoyens information-débat
à Montpellier (18/12), Narbonne (16/12) et Perpignan (20/12)

Audrey Richard-Ferroudji

Mars 2019

Le contenu de ce document n'engage que son auteur



Forums et processus coordonnés par Nils Ferrand, Irstea G-EAU, avec l'appui d'Audrey Richard-Ferroudji, experte indépendante, et avec le soutien méthodologique de la SCOP LISODE (Mathieu Dionnet, Jean-Emmanuel Rougier, Clémence Soud-Poncelin), dans le cadre d'un projet préparatoire du programme « Territoire d'Innovation de Grande Ambition », coordonné par Sylvain Pioch de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, et associant Irstea, LISODE et la société CartoDEBAT, avec l'appui de la Région Occitanie.



Remerciements

Les organisateurs remercient les participants des forums pour leur contribution dynamique et positive ainsi que les structures qui les ont accueillies : le STUDIO 411 à Montpellier, l'Atelier de Chez Mémé à Narbonne et l'Atelier d'urbanisme à Perpignan .

1. Objectifs et déroulement : quelle place de la participation dans les projets littoraux ?

Dans la suite des trois premiers forums mis en œuvre avec les porteurs de projets, des agents de l'administration de la Région et des membres du parlement de la mer, ces forums d'information-débat participaient également à l'objectif d'« évaluer et projeter avec tous les concernés les besoins et contraintes d'une participation innovante et efficace pour les projets littoraux en Occitanie ».

La question au cœur de la démarche est: **Quelle place des citoyens dans la définition et la mise en œuvre des projets en zone littorale ?**

L'objectif se place dans le cadre:

- de l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement¹.
- des exigences exprimées dans l'appel à projet TIGA auquel souhaite répondre la Région² :

Chaque forum a eu lieu sur **une demi-journée ou une soirée et s'est déroulé de la manière suivante :**

- 1 Introduction par Nils Ferrand (IRSTEA) du cadre et des objectifs de la démarche
- 2 Tour de table
- 3 Retour d'expérience des participants
- 4 Présentation de l'échelle de la participation et discussions
- 5 Formulation de questions à discuter dans les forums à venir avec les citoyens
- 6 Présentation de la suite de la démarche et évaluation de l'atelier

En complément, lors de la session de Montpellier, en introduction, les participants ont été invités à un débat mouvant sur l'intérêt et les limites de la participation actuelle. Différents arguments ont été avancés lors de ce débat, en prémices de la discussion qui a suivi sur l'expérience des participants sur la participation.

¹ <http://www.vie-publique.fr/> : « L'ordonnance définit les objectifs de la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement ainsi que les droits que cette participation confère au public (refonte de l'article L. 120-1 du code de l'environnement) : droit d'accéder aux informations pertinentes, droit de demander la mise en œuvre d'une procédure de participation préalable, droit de bénéficier de délais suffisants pour formuler des observations ou propositions ou encore droit d'être informé de la manière dont ont été prises en compte les contributions du public. L'ordonnance renforce la concertation en amont du processus décisionnel : élargissement du champ du débat public aux plans et programmes, création d'un droit d'initiative citoyenne, etc. L'ordonnance prévoit la dématérialisation de l'enquête publique. Il sera possible de faire des remarques par Internet. Les compétences de la Commission nationale du débat public (CNDP) sont renforcées. La CNDP est compétente en matière de conciliation entre les parties prenantes, elle crée et gère un système de garants de la concertation, qui garantissent le bon déroulement de la procédure de concertation préalable. »

² Appel à manifestation d'intérêt, 2017 : « Les projets susceptibles d'être retenus devront également être conçus, développés et évalués de manière partenariale, avec les usagers ciblés et les habitants concernés dans une logique d'innovation participative. Les acteurs culturels, les acteurs de l'open innovation et plus largement les acteurs associatifs ont ainsi un rôle important à jouer. Une attention particulière sera portée au caractère inclusif des projets et à la prise en compte des populations, notamment les plus fragiles. Les projets devront aller au-delà de la bonne information faite aux habitants et de leur association à leur mise en œuvre. L'un des enjeux est en effet l'analyse et la prise en compte de l'appréciation, par les usagers, de la valeur ajoutée ou nuisances imputables aux innovations développées, en d'autres termes, de leur expérience réelle et vécue du projet. »

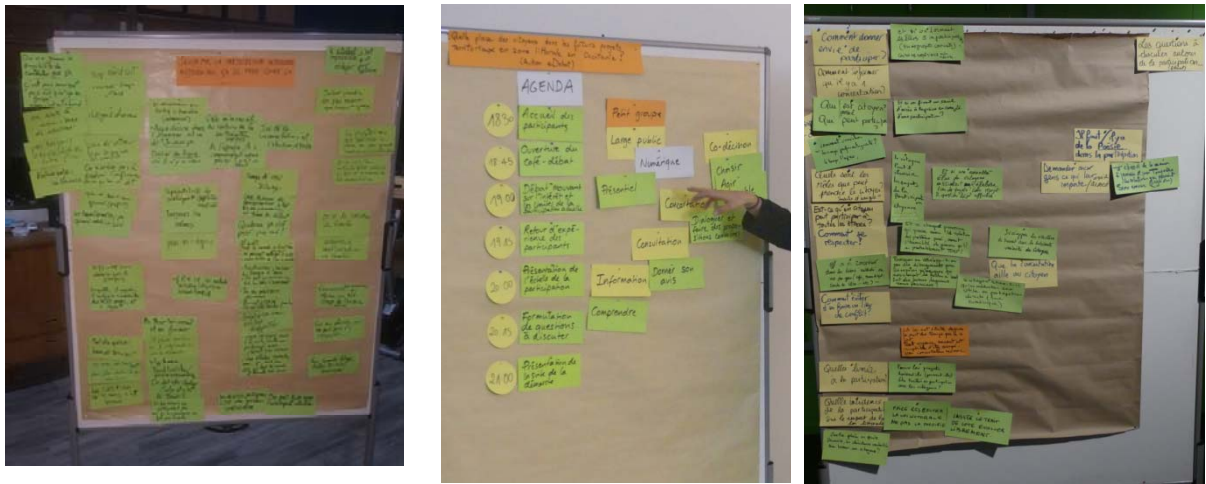


Figure 1 : Résultats des étapes 3-4 et 5 respectivement à Narbonne, Montpellier et Perpignan

2. Une variété de profils de participants

Les sessions étaient prévues en week-end ou en soirée pour favoriser la participation en dehors des contraintes professionnelles. L’annonce a été diffusée en ligne, par Facebook et par courriel puis relayée dans des réseaux (par exemple via la compagnie des commissaires enquêteurs). La participation a été variable selon les ateliers mais a permis de rassembler une variété de points de vue.

31 personnes ont participé avec différents profils³ :

- acteurs associatif impliqués dans le champ du littoral (5) (association de riverains, environnementaliste, étudiant (2), chercheur travaillant sur la participation (2), consultant sur la participation (1), citoyen intéressé (5), agent de la Région (1).
- 13 femmes et 18 hommes.
- Professions : étudiants (2), commerçant (1), médecin (1), femme au foyer (1) et retraités (10), architectes (5), lié au lieu de réunion à Perpignan, L’Atelier d’urbanisme), urbaniste (1), travail dans le bâtiment (1), commissaires enquêteurs (3), technicien territorial (2), fonctionnaire d’Etat (2), magistrat (1), infirmier (1).
- moyenne d’âge >50 ans.

Les personnes avaient **diverses expériences de la participation** (du « professionnel de la participation » comme s’est présentée une personne au novice), **différentes connaissances et implications dans le champ des politiques publiques du littoral** (du citoyen faiblement informé à l’ancien élu impliqué dans la décision). Les commissaires enquêteurs participants avaient par exemple une très bonne connaissance de la réglementation dans le champ de la

³ Cette section est basée sur les déclarations des participants lors des tours de table et des ateliers. Tous les champs ne sont donc pas renseignés pour tous les participants.

participation et des dernières évolutions dans le domaine. Une personne était garant⁴ CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

Lors du tour de table, certains ont affirmé un **concernement** plus spécifique sur un sujet lié au littoral (tourisme, urbanisation, pistes cyclables, cabanisation, une commune spécifique du littoral, etc.), d'autres une curiosité sur les enjeux du littoral, d'autres un intérêt pour les méthodes participatives.

3. Retour d'expérience des participants

Les participants ont été invités à partager leurs expériences et leurs constats sur la participation aujourd'hui. Au cours des discussions **plusieurs expériences de démarches participatives ont été évoquées** (comités de quartier, concertation sur un projet d'aménagement, etc.).

De nombreuses **limites ont été énoncées accompagnées de perspectives d'améliorations**. Dans le même temps **la pertinence de certaines formes de participation et de nouveaux développements** ont été soulignés. Les discussions ont permis l'expression d'**une diversité de points de vue, incluant des désaccords**. Nous rendons compte ici des points de vue exprimés en reprenant entre guillemets des verbatim ou des extraits des fiches remplies par les participants (voir photos ci-dessus). Nous soulignons les consensus affirmés et les dissensus. Souvent, un participant énonçait son point de vue sans qu'il y ait de contradiction ni d'assentiment fort. Les participants ont discuté des sujets suivants :

Limites de l'impact et des suites de la participation

- **Sur les objectifs et les effets de la participation** : Plusieurs participants ont exprimé des **critiques voire des frustrations sur les impacts de la participation** : « Cela ne sert à rien », « C'est joué d'avance », « On n'est pas écouté », « Ce qui me gêne, c'est les participations prétextes » « Les maitres d'œuvre présentent un projet ficelé et les habitants ont le sentiment de ne pas pouvoir apporter », « Globalement aujourd'hui, la décision est déjà prise, c'est bidon ». « C'est le pot de terre contre le pot de fer ». Cette dernière expression sera employée spontanément dans deux ateliers pour souligner un déséquilibre du rapport de force. Certains expriment le sentiment que la participation organisée par les institutions vise uniquement à **mieux faire accepter les projets**. Plusieurs ont également exprimé la possibilité d'apporter des modifications à la marge au projet avec pour alternative le tribunal dans le cas contraire.
- **Sur la reconnaissance de la participation** : Plusieurs participants **déplorent le manque de retour** sur la prise en compte de ce qui a été exprimé et en quoi cela a influencé la décision ou la suite du processus. Une personne souligne l'intérêt de l'obligation de retour des débats publics CNDP.

⁴ <https://www.debatpublic.fr/garants/>

Enjeu de phasage de la participation avec la dynamique des projets

- **Sur les moments de participation dans le temps des projets :** Les trois groupes ont souligné que la participation intervenait souvent **trop tard** alors que le projet est défini. En particulier, de manière consensuelle, l'enquête publique est vue comme trop tardive. Ceci favorise les conflits ou le désintérêt. En cela les débats CNDP sont présentés comme préférables par une personne car ils interviennent plus tôt dans la construction des projets. Les participants ont appelé à **discuter d'alternatives et à se fonder sur les usages actuels du littoral** (par exemple d'observer par où passent effectivement les cycliste pour créer une piste cyclable plutôt qu'inviter à proposer un nouveau parcours). Il s'agit de s'intéresser au citoyen comme « maitre d'usage ». Pour un participant, c'est avant même qu'il y ait un projet que l'on doit faire participer. Des participants évoquent la création du dispositif d' « **enquête préalable** » ou des « **pré-concertation** » pour résoudre ce problème. Du scepticisme est cependant exprimé sur ce type de démarche s'il s'agit d'une consultation large sur un dossier vide ou une thématique large. L'organisation des pre-concertations reste floue pour les personnes consultées.
- **Sur le temps nécessaire à la participation:** des participants soulignent l'intérêt d'une participation dans le temps avec le mûrissement du projet. Pour un participant, la participation n'est pas la même au début et en cours de projet. La participation est alors présentée comme une élaboration, un travail qui prend du temps. « C'est un processus dans le temps ». « Ca prend beaucoup de temps la participation ». Or, les décisions des pouvoirs publics sont vus par plusieurs comme dans l'immédiateté ou contraintes par le rythme des élections. Des participants s'interrogent cependant : Est-ce que le citoyen peut **participer à toutes les étapes et sur tous les projets ?** Pour certains, tous les projets doivent être soumis d'une manière ou d'une autre à l'avis des citoyens et que les décisions en tiennent compte. Des voix sont également exprimées en faveur de délégations de certaines étapes à des experts.

Une ouverture de la participation encore limitée : des difficultés de mobilisation, de représentativité et dans l'articulation avec la démocratie représentative

- **Sur la difficulté de mobilisation des citoyens :** Un participant fait remarquer qu'il y a des lieux pour participer en faisant référence aux élections professionnelles mais que les gens ne participent pas et en l'occurrence ne vont pas voter. Peu de gens viennent aux enquêtes publiques. Le manque de mobilisation est souligné dans plusieurs ateliers en identifiant différentes raisons. Plusieurs soulignent le **manque d'intérêt** et un engagement limité qui vise à **défendre des intérêts particuliers** plutôt que l'intérêt général. Il est souligné qu'il faut que les gens soient concernés directement pour s'impliquer. Par exemple, les citoyens se mobilisent par exemple sur un PLU s'ils sont concernés par leur propriété mais plus rarement sur un SCOT. Une personne a le sentiment que les gens sont passifs et avec un déni de catastrophe sur les risques littoraux. Ceci pose la question de se sentir concerné par l'objet de la participation. Des personnes peuvent se mobiliser par opposition aux porteurs du projet plutôt qu'au

projet (par exemple dans le cas d'une mairie ou de luttes partisans). Plusieurs évoquent également le **manque de temps ou d'occasion**. La participation demande de du temps, et des moyens (se déplacer sur le lieu de réunion, etc). Une personne souligne que c'est plutôt les retraités qui participent. **Il faut du temps et des moyens pour mobiliser les gens**. Il faut que les participants y consacrent du temps. Cela pourrait être inclus dans le temps de travail.

- **Sur la représentativité des participants et sur la population concernée.** Selon plusieurs participants, ce sont **toujours les mêmes qui participent** aux réunions de concertation, principalement des représentants associatifs. « C'est trop confidentiel, c'est toujours les mêmes qui participent aux débats publics et aux enquêtes publiques et c'est dommage. » « C'est un cercle d'initiés en huis clos confidentiel, sur des sujets bien précis et en excluant le hors sujet. » Un participant souligne la force des lobbies. Certains points de vue peuvent alors ne pas être représentés. Pour un participant : « Il faut qu'il y ait un mixage, une **variété** et aujourd'hui ce n'est pas le cas ». Une personne distingue les « savants » des « subissants ». Comment faire participer « **Monsieur tout le monde** »/ les « **non-spécialistes** ? La pertinence du tirage au sort pour sélectionner les participants a été discutée dans le forum de Montpellier ainsi que **le poids à donner aux avis**. Les modalités de mise en valeur des avis ont par exemple été discutées alors que dans un cas présenté, une pétition de 1000 personnes avait été comptée comme un avis. Concernant l'aménagement du littoral, il a été débattu plus spécifiquement de **l'inclusion des populations saisonnières, des touristes et des néo-arrivants** dans un contexte de croissance démographique forte. « Est-ce que l'on doit écouter le touriste ou l'autochtone ? ». Les points de vue divergeaient sur ce point
- **Sur le rapport à la démocratie représentative :** Le vote à travers les élections est considéré comme une forme de participation. Aujourd'hui, il y a cependant une demande d'implication au-delà du vote. Selon plusieurs personnes, la plupart des élus sont réticents à cette ouverture. Ils voient la participation comme une obligation imposée alors que la décision leur a été déléguée par les citoyens. Un participant se prononce en faveur d'une telle délégation en contradiction avec la majorité des points de vue exprimés lors des ateliers: « Je préfère un despote éclairé que malveillant. (...) Je ne crois pas en la participation. Je ne pense pas que ce soit une solution ni même qu'elle est le moindre avenir. Quand on dilue les idées, on en peut avoir que la guerre. Il faut quelqu'un de compétent. (...) La démocratie n'est que la tyrannie de la majorité sur la minorité. »
- **Sur l'initiative de la participation :** Les discussions lors des ateliers ont principalement porté sur des démarches portées par les pouvoirs publics. Mais plusieurs participants ont souligné que des citoyens pouvaient aussi prendre l'initiative.

Compétences des participants et des porteurs, besoins d'information et de formation

- **Sur la « culture de la participation »** : Plusieurs participants soulignent **l'absence de cette culture et le besoin de formation** : « Cela nécessite un apprentissage des citoyens ⁵ et des élus et des agents territoriaux ». « Je suis intéressée à informer les citoyens des projets et qu'ils donnent leur avis, ce qui longtemps n'a pas été fait dans l'administration ». « C'est une culture que l'on n'a pas encore ». « Il faut former les citoyens pour avoir la capacité de prise de parole et de vraiment travailler ». Un participant fait référence au modèle de la démocratie grecque au sens du débat contradictoire et de la délibération en assemblée. Un autre participant souligne également la **capacité nécessaire d'écoute** et le temps d'écoute et d'information au préalable. « Participer ce n'est pas que agir c'est d'abord aussi entendre et comprendre et ça demande un effort. » Pour une personne, l'apprentissage peut commencer à l'école. Pour certains, **ce n'est pas dans la culture et ce n'est pas souhaité par ceux qui sont au pouvoir**. Plusieurs soulignent cependant une **prise de conscience par certains maîtres d'ouvrage** et la recherche d'améliorations.
- **Sur le besoin d'information et de formation technique en amont** : La technicité de certains dossiers est évoquée avec la difficulté d'appropriation par les citoyens. Les dossiers d'enquête publique sont évoqués dans les 3 ateliers. Un participant prend pour exemple un dossier d'enquête publique de 4000 pages avec un résumé opérationnel de 150 pages qui n'est plus accessible aux citoyens. La consultation des documents demande un temps important. Pour un débat éclairé, il faut **que le citoyen puisse lire les documents et avoir suffisamment de matière pour qu'il se fasse son propre diagnostic**. Pour cela, si besoin, il faut aider le citoyen à pouvoir lire des documents de spécialistes. Deux problèmes sont évoqués : celui du « jargon »/ « la langue des décideurs » et celui des barrages pour accéder à l'information. « Les projets parlent une langue étrangère ». Cependant, l'accessibilité des dossiers en ligne est considérée comme une amélioration considérable de même que la possibilité de constituer des réseaux d'expertise pour faire jouer l'intelligence collective.
- **Sur l'information sur la tenue de la participation** : De manière notable, les participants ont insisté sur le **besoin d'information sur l'existence même de moments de participation**. « Personne n'est au courant. » « Il n'y a pas de publicité au sens propre. Il y a une opacité. » La méconnaissance des dates de conseil municipal est citée en exemple. « Les gens ne sont pas au courant des enquêtes publiques et des projets ». « On doit chercher l'info. C'est du travail et cela demande une organisation. ». Souvent les associations jouent un rôle de vigie et de relai pour informer.

⁵ Mots soulignés sur la fiche par le participant.

Multiplicités des formes de la participation, intérêt de nouvelles formes

Les discussions ont porté sur la pertinence de différentes formes de participation. La multiplicité des formats de participation est soulignée avec une acception large : discuter de politique avec ses voisins dans la rue, créer une coopérative, un crowdfunding, un référendum, etc. Un participant évoque les travaux d'un politiste, L. Blondiaux, qui invite à « **soigner les formes de la concertation** ». Plusieurs personnes soulignent l'importance de la méthode employée.

- **Sur la possibilité d'un véritable échange ou dialogue:** Plusieurs participants pointent que dans de nombreux cas, un **temps important est dédié à l'information au détriment de discussion**. « Ca se limite à de l'information » « Il manque des vrais échanges » « Une réunion de concertation, c'est 3h de présentations, 5' de débat et 10s pour une question. » Les sondages sont également présentés comme « frustrants » et « fermés ». « Un quizz c'est frustrant comme mode de concertation ». Quelques contre-exemples de concertations vertueuses sont cependant cités. Un tel exemple est décrit de la manière suivante : tout le monde a la parole ; les présentations sont courtes et fractionnées ; il y a une bonne organisation du timing pour laisser la place à l'expression, des ateliers sur plusieurs thématiques. Enfin, des participants appellent à **utiliser des formats ludiques et à susciter la créativité**.
- **Sur la participation en ligne, les formats écrit et oral :** Une **ambivalence** est exprimée à propos des outils en ligne. Certains sont fervents et soulignent l'intérêt des applications et d'Internet pour donner des avis et faire des pétitions. Cela favorise la transparence. Internet offre des opportunités de faire entendre sa voix avec les journaux contributifs. Un participant fait remarquer que l'enquête publique est aujourd'hui dématérialisée. Pour d'autres, les gens ne vont pas sur internet. La participation en ligne demande du temps et des compétences pour la rédaction. Plusieurs participants soulignent la **nécessité d'avoir des formats écrits et oraux pour que chacun puisse se sentir à l'aise** dans le format d'expression qui lui convient.
- **Sur la participation par l'opposition frontale et par le blocage :** Certains expriment que cela a **plus d'impact** de « faire bruler des palettes » que de participer à une enquête publique. Un participant avance la métaphore suivante pour illustrer le fait qu'il faut utiliser ces modalités en justifiant que l'on répond à ceux qui élèvent la voix : « Il n'y a qu'aux portes qui grincent à qui on met de l'huile ».
- **Sur la clarté des règles du jeu :** Il est souligné comme important que les gens puissent s'exprimer et que la règle du jeu soit claire sur qui décide. Les **chartes de la concertation** ont été évoquées pour faire mieux participer et cadrer la participation : par exemple dire que la concertation doit intervenir dès le début du projet ou rappeler que toute personne qui intervient doit être écoutée de la même façon.

4. Présentation de l'échelle de la participation

Dans chacune des sessions, l'échelle de la participation suivante a été présentée par un des animateurs (en référence à l'échelle proposée par Arnstein) et mise en discussion :

- Information/comprendre
- Consultation/Donner son avis
- Concertation/ Dialoguer et faire des propositions communes
- Co-décision/Choisir ou Agir Ensemble

- Présentiel/numérique :
- Large public vs petits groupes

Les participants ont discuté de différentes formes de participation selon cette grille. Dans un des groupes, les discussions ont porté sur la **différence entre consultation et concertation**. Un participant a demandé d'ajouter le niveau « **manipulation** », présent sur l'échelle originale d'Arnstein. Cette présentation a permis **d'approfondir la discussion sur l'intérêt des débats en ligne et la pertinence de différents formats de participation** : à différentes échelles, de la difficulté de traitement d'un grand nombre d'avis. Une participante souligne : « Le numérique est un outil de plus mais ne remplace pas le présentiel ». Un autre participant témoigne de l'expérimentation de combinaison des outils dans des « tiers lieux ».

5. Formulation de questions à discuter pour la suite

Les participants étaient invités à formuler des questions ou des propositions qui pourraient être débattues par les citoyens lors des forums prévus en janvier, assorties de leurs propres recommandations sur le sujet. Nils Ferrand a présenté l'objectif de ces **week-ends, organisés dans le même esprit que les jurys de citoyen**, c'est-à-dire en donnant le temps et les conditions d'informer des citoyens sur un sujet, quel qu'il soit, pour recueillir leur avis et des propositions sur le sujet. Pour cela, des précautions sont prises pour bien exposer l'objet du débat et donner les moyens d'en débattre. Cela peut être comparé à un jury d'assise dans le domaine juridique. **Plus d'une cinquantaine de questions ont été formulées** et discutées lors des 3 ateliers. Nous les avons reprises dans le tableau ci-dessous en les rassemblant par thèmes avec les recommandations qui étaient associées le cas échéant. Les termes et expressions employées sont fidèles à ceux employés par les participants.

Question	Recommandation associée
<p>Quel doit être le pouvoir donné aux citoyens ? Est-ce qu'il doit y avoir une limite à la participation ? Est-ce qu'elle est souhaitable ou pas ? Est-ce que le citoyen peut participer à toutes les étapes ? Quels sont les rôles que peut prendre le citoyen qui est le « maître d'usage » ? Qu'est ce que l'on fait comment on participe entre les élections ? Quelle place les décideurs veulent-ils laisser aux citoyens ? Est-ce que l'on peut parler de tout avec les citoyens ? Tous les sujets doivent-ils/peuvent-ils être traités en participation avec les citoyens ?</p>	<p>Différents points de vue cf section 3.</p>
<p>Comment intégrer le citoyen dans le processus d'aménagement ? Comment favoriser une concertation en amont des projets ? Comment mettre en place des pre-concertations ? Comment avoir une participation tout au long du processus d'aménagement ? Comment déconnecter le temps des projets des temps des élus ? Comment faire en sorte que la parole citoyenne soit entendue au moins à l'égal que celle des lobbies.</p>	<p>Faire participer dès l'amont et jusqu'à l'évaluation – Que les citoyens aient l'opportunité de discuter de l'opportunité du projet. Pouvoir suivre l'impact du projet. Qu'une assemblée élue de citoyen assiste à l'élaboration des projets mais selon quelles modalités d'élections Que les élus soient prêts à s'engager pour équilibrer les pouvoirs Ouvrir tout le processus d'aménagement Développer les structures de travail avec les gens</p>
<p>Comment mobiliser les citoyens ? Comment motiver pour participer ? Comment donner envie d'aller voir les dossiers, de s'impliquer et de passer du temps dans les concertations ? Comment croire que cela sert à quelque chose ?</p>	<p>Donner une gratification, prévoir un buffet Rembourser les frais de participation citoyenne. Crédit d'impôt participation Formuler les questions différemment pour qu'elles soient plus pertinentes et appellent des réponses ex : est-ce qu'il faut continuer l'urbanisation ou pas ? Donner des exemples de ce qui a marché Informer ; Former les élèves à la participation sur des projets concrets Demander aux gens ce qui leur importe/ce qu'ils aiment Mettre de la poésie dans la participation –</p>

	Chasser de la main à jamais et pour toujours les solutions qui seraient sans amour
<p>Comment favoriser l'initiative citoyenne ? Comment inciter les citoyens à monter des projets ? Comment stimuler la créativité des citoyens ? Comment permettre aux citoyens d'interpeller les élus ? Comment ouvrir les conseils municipaux ? Le citoyen peut-il choisir le sujet de la participation citoyenne?</p>	
<p>Qui faire participer ? Quel citoyen faire participer ? Qui décide qui participe ? Qui peut parler ou exposer des idées à la place des citoyens ? Qui est citoyen ? Qui pense être citoyen ? Qui peut participer ? Comment faire en sorte que la concertation/participation soit représentative de la diversité des citoyens ?</p>	<p>Désaccord sur le niveau d'implication des touristes, des saisonniers, des habitants à l'année et des néo-arrivants. C'est délicat car les intérêts ne sont pas les mêmes. Multiplier les supports du débat : Présentiel et en ligne. Suffisamment diffuser l'information</p>
<p>Quel intérêt de la participation sur les enjeux propres au littoral ? Quel peut être le rôle de la participation concernant l'afflux démographique dans la Région ? Comment (est –ce que la participation peut aider à) concilier les usages ? Quelle incidence de la participation sur le respect de la loi littoral ? Peu-elle aider à la faire appliquer?</p>	
<p>Comment former et informer sur l'objet du débat, sur la culture de la participation et sur ses modalités ? Comment informer et former au sens large du terme et sans formater? Comment informer les citoyens ? Comment on rend le dossier lisible/compréhensible par le grand public et en premier lieu les résumés non techniques? Comment faire monter les citoyens et les élus en compétences ? Comment former à la participation, aux</p>	<p>Donner des moyens au débat public (tracts, envoi de messages sur portable pour informer comme on en reçoit pour les inondations) Possibilité de s'abonner à des mailing-list par exemple des annonces de conseil municipal ou à des alertes pour des réunions publiques. Possibilité d'abonnement sans aller chercher l'information. Mieux transmettre l'information. Apprendre à ne pas être manipulé Prendre conscience de la complexité de la carte des acteurs</p>

<p>enjeux au numérique, à la prise en compte des points de vue des autres et à lire les cartes d'urbanisme?</p> <p>Comment se respecter ?</p> <p>Comment informer qu'il y a une concertation ?</p> <p>Comment savoir se qui se passe autour de soi ?</p>	<p>Expliquer aux citoyens leurs droits.</p> <p>Que chaque citoyen s'empare des projets dans leur quartier avec les partenaires.</p> <p>Développer le contact entre les gens.</p> <p>Et si chaque personne qui pense avoir la solution au problème posé pensait qu'il avait probablement tort ?</p>
<p>Comment outiller au mieux la participation? Quelles formes de participation sont pertinentes pour les citoyens ?</p> <p>Comment structurer les débats ou la réflexion citoyenne ? Comment faire un diagnostic avec les gens ? Comment aider les participants à se projeter dans le futur ?</p> <p>Est-ce que la dématérialisation va nuire au débat ?</p> <p>Comment faire à grande échelle géographique et en nombre?</p> <p>Comment mobiliser les gens dans l'espace public, la rue et via le numérique ? Comment faire se rencontrer les groupes ?</p> <p>Le citoyen estime-t-il qu'un médiateur soit utile ? Est-ce qu'ils pensent qu'ils puissent participer directement ou qu'il y ait un médiateur ?</p> <p>Comment éviter que la participation devienne un lieu de conflit ?</p>	<p>Solliciter les bons outils d'animation</p> <p>Accompagner les citoyens pour faire leurs propres diagnostics du territoire</p> <p>Avoir des moments en présentiel et d'autres en ligne.</p> <p>Le numérique comme outil du futur.</p> <p>Créer des lieux de rencontre tels certains ronds points dans le mouvement des gilets jaunes</p> <p>Des médiateurs, il y a en a partout qui mettent en forme des choses.</p> <p>En démocratie nos médiateurs, se sont nos élus.</p> <p>Plutôt que le citoyen vienne à la concertation que la concertation aille à lui</p> <p>Et si on développait le travail avec les habitants sous la forme des universités des citoyens</p> <p>Et si on concertait dans les lieux naturels de vie des gens (café, comité des fêtes terrains de sport, etc.)</p> <p>De la convivialité !</p>
<p>Comment donner suite à la participation (retour aux participants et évaluation) ?</p> <p>Comment garantir la prise en compte des résultats ? Comment assurer un suivi sur les gros projets ? Comment donner de l'information sur le suivi ? Comment évaluer l'impact de la participation ?</p>	<p>Informé par mail sur comment progresse le projet-</p> <p>Etre informé plutôt qu'aller chercher l'information.</p> <p>Que les citoyens puissent évaluer les formes et les résultats ; suivre et évaluer dans le futur ; évaluer les formes pour améliorer la participation future</p>

6. Présentation de la suite de la démarche et retours des participants sur l'atelier

En fin d'atelier, la suite de la démarche a été rappelée aux participants et ils ont été sollicités pour évaluer l'atelier auquel ils venaient de participer.

Plusieurs ont alors souligné une **difficulté de compréhension de l'objet de l'atelier : participer sur la participation**. Une personne qualifie la démarche de « farfelue » alors qu'il était venu pour discuter du littoral. Il reste perplexe sur la démarche. Celle-ci est en effet originale et potentiellement frustrante pour ceux qui souhaitent discuter de l'objet de la participation : l'aménagement du littoral. Le fait de ne pas avoir parlé directement des questions du littoral a été souligné par plusieurs comme un point négatif de l'atelier. D'autres, à l'inverse ont réaffirmé leur intérêt pour l'entrée méthode plutôt que projet. La question posée faisait par ailleurs écho à l'actualité liée aux manifestations des « gilets jaunes » dont une des revendications est une plus grande implication des citoyens à la vie publique. Le projet e-débat est cependant complètement indépendant de cette actualité et les forums étaient programmés avant le début du mouvement « gilets jaunes ».

Concernant l'objet littoral, des participants ont souhaité recentrer le débat dessus en interrogeant les **spécificités d'une participation sur le littoral** (par exemple, quelle place donner aux populations saisonnières ? Quels acteurs spécifiques ? Quelles spécificités sur des sujets délicats comme la relocalisation et les risques ?).

Dans les points positifs de l'atelier, plusieurs participants ont souligné la **bonne conduite des discussions** et le fait que **tout le monde a pu prendre la parole**.

L'équipe d'animation a été questionnée sur ce qui sera fait des échanges, comment cela sera restitué et ce qu'en fera la Région. A la date des ateliers, la restitution est prévue sous deux formes :

- une synthèse commune des trois soirées, anonyme et qui sera diffusée aux participants et participera au rapport du projet
- la soumission de questions soulevées lors des deux week-ends de forums citoyens.

Les modalités de restitution finale du projet par la Région seront précisées ultérieurement.

Les participants ont été sollicités pour diffuser l'invitation pour les forums de citoyens.